

# Etablissement de déclaration fiscale suisse

## CLIENTÈLE INDIVIDUELLE

Tarif appliqué depuis le 1er janvier 2020

### GÉNÉRALITÉS

La BCV dispose d'une équipe de spécialistes en mesure de vous aider dans toutes les démarches relatives à l'établissement de votre déclaration d'impôt, de même que dans les contacts avec l'Administration fiscale. Les commissions et frais perçus par la banque pour ces services sont indiqués sous (I).

### TARIF DE BASE

Services fiscaux	Hors TVA <sup>1</sup>	
<b>Etablissement de la déclaration fiscale suisse et ses annexes (tarif horaire)</b>	CHF	200.00
	Min. CHF	1000.00
<b>Relevé fiscal dépôt valeur</b>		
Par position	CHF	10.00
Montant minimum facturé pour l'établissement du relevé	CHF	40.00
Supplément pour édition du document hors du traitement standard <sup>2</sup>	CHF	100.00

1) La TVA, actuellement de 7.7 %, est facturée en sus aux clients domiciliés en Suisse et au Liechtenstein.

2) Le traitement standard a lieu le deuxième ou le troisième lundi du mois de février.